REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE STATISTIQUE ET D'ECONOMIE APPLIQUEE

DIVISION DES ANALYSTES STATISTICIENS





Analyse démographique d'Abidjan post-RGPH 2021 : Cas des communes d'Abidjan

Présenté par :

ADJO Tchanou Romaric

BOUEMIN Yann Vicky Grâce

SAWADOGO Wend-Yam Albert

SIPTOUA Grima Michaël

Elèves Analystes Statisticiens 3^e Année

Sous la supervision de :

M. NDA ALAIN

Chargé de cours de SIG

Février 2025

TABLE DE MATIÈRES

I.	OBJECTIF DU PROJET
	PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE2
III.	TAUX DE CROISSANCE ENTRE RGPH 2014 ET 2021 PAR COMMUNE
IV.	CARTOGRAPHIE DES TAUX DE CHAQUE COMMUNE
V.	INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS
VI.	DENSITE DE POPULATION DU RGPH 2021 PAR COMMUNE4
VII. CHA	CARTOGRAPHIE DE REPARTITION DE LA POPULATION PAR GENRE DE AQUE RGPH4
a.	Cas du RGPH 2014
b.	Cas du RGPH 20215
VIII.	. IDENTIFICATION DES 3 COMMUNES LES PLUS DENSES DU RGPH 2021 6
IX. DEN	REPRÉSENTATION DES ÉQUIPEMENTS DES TROIS COMMUNES LES PLUS ISES DU RGPH 20217
X.	MISE EN RELATION DE LA DENSITE AVEC LES ÉQUIPEMENTS EXISTANT 7
a.	Ratio d'équipements par habitants
b.	Besoins prioritaires en infrastructures9
CON	JCI LISION

I. OBJECTIF DU PROJET

L'objectif principal de ce projet est d'analyser les dynamiques démographiques des communes d'Abidjan à partir des données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) 2014 et du RGPH 2021. Cette analyse vise à comprendre la croissance de la population, sa répartition spatiale et les besoins en infrastructures et services publics. En utilisant des outils statistiques et des Systèmes d'Information Géographique (SIG), nous chercherons à identifier les communes connaissant les plus fortes mutations démographiques et à mettre en relation ces changements avec les besoins en équipements.

II. PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE

Avec une croissance démographique rapide et une urbanisation accrue, Abidjan fait face à des défis majeurs en matière d'infrastructures, d'équipements publics et de planification territoriale. La problématique qu'on peut dégager de notre étude est la suivante :

Quelles sont les communes ayant connu les plus fortes croissances de population entre 2014 et 2021 ?

Comment la densité de population est-elle répartie sur le territoire abidjanais entre 2014 et 2021 ?

Dans quelle mesure les équipements existants répondent-ils aux besoins des zones selon la densité ?

Quels sont les besoins prioritaires en infrastructures pour un aménagement urbain équilibré ?

III. TAUX DE CROISSANCE ENTRE RGPH 2014 ET 2021 PAR COMMUNE

Le **taux d'accroissement moyen** représente la variation moyenne annuelle d'une population ou d'une variable économique sur une période donnée. Il indique à quel rythme cette population ou cette variable évolue en moyenne chaque année, en supposant une croissance constante.

Taux de croissance =
$$\left(\frac{Population\ RGPH\ 2021}{Population\ RGPH\ 2014}\right)^{1/8} - 1\right)x100$$

Commune	Population 2014	Population 2021	Taux de croissance
PLATEAU	6187	7186	1,9
TREICHVILLE	62048	106552	7,0
PORT-BOUET	274896	618795	10,7
MARCORY	159700	214061	3,7
COCODY	352364	692583	8,8
ADJAME	233761	340892	4,8
ABOBO	875656	1340083	5,5
YOPOUGON	977325	1571065	6,1
ATTECOUBE	165765	313135	8,3

KOUMASSI	294061	412282	4,3
----------	--------	--------	-----

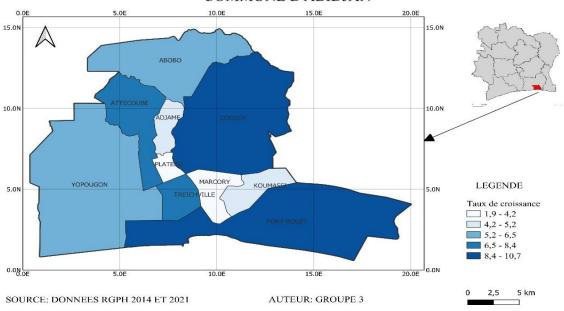
Source: RGPH 2024 et 2021

IV. CARTOGRAPHIE DES TAUX DE CHAQUE COMMUNE

Cette carte représente le taux de croissance démographique entre 2014 et 2021 pour les communes d'Abidjan, à partir des données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH). Elle met en évidence la dynamique de l'évolution démographique en différenciant les communes selon leur taux de croissance, allant de 1,9 % à 10,7 %.

V. INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS





Cette carte met en évidence les disparités de croissance démographique entre les communes d'Abidjan entre 2014 et 2021. On observe que **Cocody et Port-Bouët** affichent les taux de croissance les plus élevés (8,4 - 10,7 %), ce qui témoigne d'une forte attractivité liée à l'urbanisation rapide, aux opportunités économiques et à l'expansion des infrastructures résidentielles. Cette dynamique impose une pression accrue sur les services publics (écoles, hôpitaux, routes), nécessitant une adaptation rapide des infrastructures.

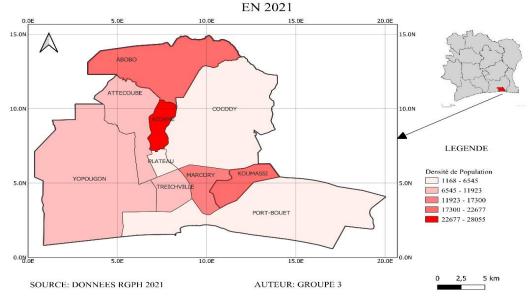
Des communes comme **Yopougon**, **Abobo et Koumassi** connaissent une croissance modérée (5,2 - 8,4 %), reflétant une forte densité et une migration continue, souvent liée à des logements plus abordables. Cependant, cette expansion pose des défis en matière d'aménagement urbain et de gestion foncière pour éviter un étalement anarchique.

À l'inverse, des communes comme **Plateau**, **Treichville et Marcory** enregistrent les taux de croissance les plus faibles (1,9 - 5,2 %), principalement en raison de leur saturation foncière et de leur fonction plus administrative ou commerciale que résidentielle

VI. DENSITE DE POPULATION DU RGPH 2021 PAR COMMUNE

Cette carte illustre la répartition de la densité de population dans les différentes communes d'Abidjan en 2021. Une forte disparité est visible, mettant en lumière les zones à forte concentration humaine et celles moins densément peuplées.

La commune d'**Adjamé** se distingue par la densité la plus élevée (22 677 - 28 055 DENSITE DE LA POPULATION PAR COMMUNE DE LA VILLE D'ABIDJAN



habitants/km²), ce qui s'explique par sa position centrale, son dynamisme commercial et son attractivité pour les populations à faible revenu cherchant à résider à proximité des opportunités économiques.

D'autres communes comme **Koumassi et Marcory** affichent également une densité élevée (17 300 - 22 677 habitants/km²), reflétant une urbanisation rapide avec une forte occupation résidentielle et commerciale.

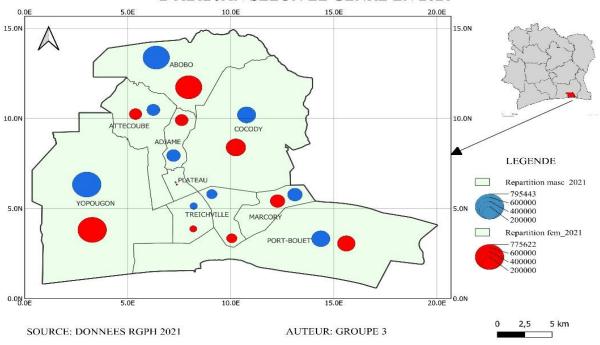
À l'inverse, des communes telles que **Port-Bouët, Cocody et Yopougon** présentent une densité plus faible (1 168 - 11 923 habitants/km.

VII. CARTOGRAPHIE DE REPARTITION DE LA POPULATION PAR GENRE DE CHAQUE RGPH

Cette carte met en évidence la distribution de la population masculine et féminine dans les différentes communes d'Abidjan en 2014. La représentation par cercles proportionnels permet de visualiser les disparités entre les sexes à l'échelle communale.

a. Cas du RGPH 2014

REPARTITION DE LA POPULATION PAR COMMUNE DANS LA VILLE D'ABIDJAN SELON LE GENRE EN 2021



Les communes les plus peuplées, comme **Yopougon**, **Abobo et Port-Bouët**, affichent des volumes de population significatifs, avec une légère prédominance féminine dans certains secteurs. Cette dynamique pourrait être influencée par les migrations internes, notamment des femmes venant s'installer pour des raisons économiques ou familiales.

À l'inverse, des communes comme **Cocody et Plateau**, où se concentrent les infrastructures administratives et universitaires, présentent une répartition plus équilibrée, voire une présence masculine plus marquée, probablement en raison de l'afflux de travailleurs et d'étudiants.

b. Cas du RGPH 2021

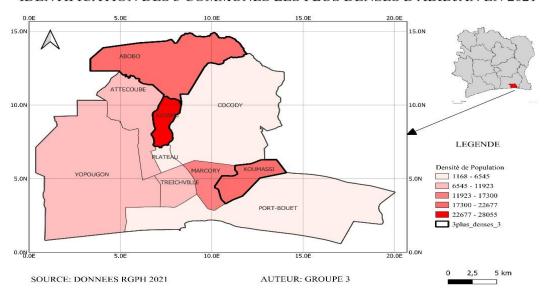
L'analyse révèle une concentration démographique marquée à Abobo et Yopougon, qui affichent les plus grands cercles, traduisant une densité de population élevée. Ces deux communes comptent plus de 600 000 hommes et un nombre de femmes presque équivalent, bien que la population masculine soit légèrement supérieure. Cocody et Port-Bouët présentent également une population importante, mais inférieure à celle d'Abobo et Yopougon. En revanche, des communes comme Attécoubé, Adjamé, Marcory et Treichville affichent une population plus modérée, tandis que Le Plateau se distingue par une faible population, cohérente avec sa vocation de centre administratif et économique.

Sur le plan du genre, la répartition varie d'une commune à l'autre. Une dominance masculine est observable à Yopougon, Port-Bouët et Abobo, ce qui pourrait s'expliquer par une forte

migration de main-d'œuvre masculine attirée par les opportunités professionnelles. À l'inverse, Cocody, Marcory et Treichville présentent une population féminine légèrement supérieure, probablement en raison de la structure familiale et des dynamiques socio-économiques spécifiques à ces zones urbaines. Attécoubé et Adjamé affichent une répartition plus équilibrée entre hommes et femmes, illustrant une stabilité démographique plus homogène

VIII. IDENTIFICATION DES 3 COMMUNES LES PLUS DENSES DU RGPH 2021

IDENTIFICATION DES 3 COMMUNES LES PLUS DENSES D'ABIDJAN EN 2021



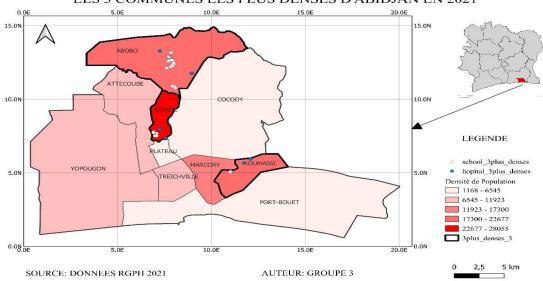
L'analyse spatiale révèle une répartition hétérogène de la densité à travers la ville.

Les trois communes les plus denses sont **Abobo**, **Adjamé** et **Koumassi** tandis que les autres communes sont moins denses par rapport à elles. Cette disparité peut être attribuée aux différences d'aménagement urbain, de type d'habitat et de développement économique. Par exemple, Le Plateau, bien que très fréquenté en journée pour ses activités économiques, présente une faible densité résidentielle. Yopougon, malgré sa grande population, a une densité modérée en raison de son étendue géographique.

IX. REPRÉSENTATION DES ÉQUIPEMENTS DES TROIS COMMUNES LES PLUS DENSES DU RGPH 2021

La carte représente la localisation des équipements scolaires et de santé dans les trois communes les plus denses d'Abidjan en 2021 : Abobo, Adjamé et Koumassi.



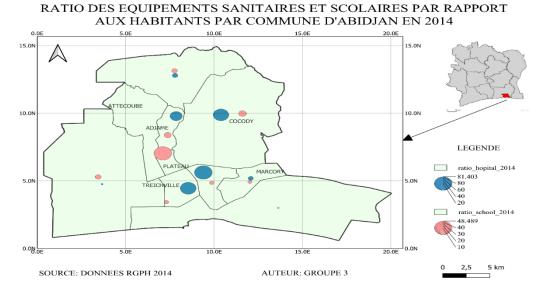


Une concentration marquée d'établissements scolaires et de santé apparaît à Abobo et Adjamé. Abobo, qui couvre une vaste zone, montre une répartition relativement homogène de ses écoles et hôpitaux, bien que la majorité se situe dans le centre et le sud de la commune. À Adjamé, malgré sa superficie réduite, le nombre élevé d'établissements scolaires témoigne de son rôle stratégique en tant que centre urbain dense, mais la faible présence d'hôpitaux pourrait poser des défis en matière d'accès aux soins. À Koumassi, la présence d'infrastructures éducatives et sanitaires semble plus limitée, avec une concentration principalement autour du centre de la commune, laissant certaines zones périphériques potentiellement sous-desservies.

X. MISE EN RELATION DE LA DENSITE AVEC LES ÉQUIPEMENTS EXISTANT

- a. Ratio d'équipements par habitants
 - > Structures scolaires

La carte présente une analyse spatiale des ratios d'équipements sanitaires (hôpitaux) et scolaires (écoles) par rapport à la population dans les différentes communes d'Abidjan en 2014. Les

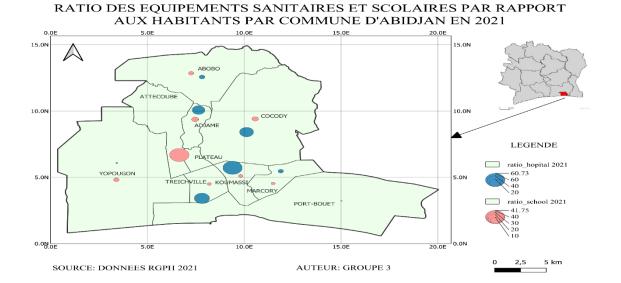


données proviennent du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2014

La carte présente les ratios d'équipements sanitaires (hôpitaux) et scolaires (écoles) par rapport à la population, exprimés en nombre d'infrastructures pour 1000000 habitants dans les communes d'Abidjan en 2014. **Plateau** et **Treichville** se distinguent par des ratios élevés (respectivement **80** et **48,489**), indiquant une forte concentration d'infrastructures et un accès privilégié aux services essentiels. À l'inverse, **Abobo** et **Attécoubé** présentent des ratios plus faibles, révélant un déficit en équipements par rapport à leur population, probablement dû à la surpopulation ou à un manque d'investissements. **Cocody** et **Adjamé** affichent des ratios modérés, reflétant une accessibilité moyenne.

> Structures Sanitaires

La carte illustre les ratios d'équipements sanitaires (hôpitaux) et scolaires (écoles) par rapport à la population dans les communes d'Abidjan en 2021, basée sur les données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH).



8

La carte montre les ratios d'équipements sanitaires (hôpitaux) et scolaires (écoles) par rapport à la population, exprimés en nombre d'infrastructures pour 10000000 habitants dans les communes d'Abidjan en 2021. **Plateau** et **Treichville** se distinguent par des ratios élevés (respectivement **60,73** et **41,75**), indiquant une forte concentration d'infrastructures et un accès privilégié aux services essentiels. À l'inverse, **Abobo** et **Attécoubé** présentent des ratios faibles (par exemple, **20**), révélant un déficit en équipements par rapport à leur population, probablement dû à la surpopulation ou à un manque d'investissements. **Cocody** et **Adjamé** affichent des ratios modérés, reflétant une accessibilité moyenne.

b. Besoins prioritaires en infrastructures

Cas du RGPH 2014

L'analyse des infrastructures disponibles pour 1 000 000 d'habitants met en évidence des disparités significatives entre les communes, nécessitant une intervention priorisée selon le type d'équipement. Les communes présentant une absence totale d'infrastructures constituent la priorité absolue. Ainsi, **Attécoubé** n'a pas d'infrastructures de santé et d'éducation et **Port-Bouët** 0,728 infrastructures scolaires et zéro infrastructure de santé, nécessitent une intervention urgente pour combler ce déficit. Par ailleurs, **Plateau** dispose d'un nombre élevé d'équipements de 48,489 infrastructures pour 1000000 habitants, justifiant une priorité élevée pour ce dernier.

Cas du RGPH 2021

L'analyse des infrastructures disponibles pour 1 000 000 d'habitants met en évidence des disparités significatives entre les communes, nécessitant une intervention priorisée selon le type d'équipement. Les communes présentant une absence totale d'infrastructures constituent la priorité absolue. Ainsi, **Plateau** n'a pas d'infrastructures de santé, **Port-Bouët** et **Attécoubé** qui nécessitent d'infrastructures sanitaires qui n'ont quasiment pas d'infrastructures pour 1000000 d'habitants.

CONCLUSION

L'analyse démographique des communes d'Abidjan à partir des données du RGPH 2024, associée à l'utilisation des Systèmes d'Information Géographique (SIG), a permis de mieux comprendre les dynamiques de croissance et de concentration de la population. Par ailleurs, l'étude de la densité de population a permis d'identifier les trois communes les plus densément peuplées en 2021, mettant en évidence les défis d'aménagement et de gestion des infrastructures.

La spatialisation des équipements a permis d'établir un rapport équipements/habitants, mettant en évidence des disparités significatives entre les communes. Cette mise en relation entre la densité de population et la disponibilité des infrastructures a permis de hiérarchiser les besoins prioritaires, afin d'orienter les politiques publiques vers une meilleure répartition des équipements et une amélioration des conditions de vie des habitants.